**UV EE01**

**PARTIEL**

**Jeudi 23 avril 2015 - Durée : 2h**

1 – La construction européenne dans les années 1970 : enjeux et débats ? (6 points)

2 – La place du Parlement au sein des institutions européennes (6 points)

3 – En vous appuyant sur vos connaissances et le texte joint, vous répondrez aux questions suivantes :

3a – Comment les gouvernements européens ont-ils réagi tout de suite après la crise financière de 2008 pour éviter que les pays ne s’enfoncent dans la récession (diminution du rythme de la croissance économique) ? (1 point)
Est-ce qu’en matière de politique budgétaire, la position des gouvernements a été identique dans le temps depuis le début de la crise (expliquez les raisons d’un éventuel changement de politique) ? (1 point)
Quelles sont les conséquences (positives et/ou négatives) des politiques budgétaires menées actuellement en Europe ? (1 point)

3b – Comment la BCE a ajusté sa politique monétaire tout au long de la période (2008-2015) pour répondre aux défis de la crise et des politiques budgétaires choisies par les Etats membres ? (1,5 point)
Quels sont les résultats de ces décisions de politique monétaire de la BCE ? (1,5 point)

3c – Que préconiseriez-vous en matière de politique monétaire et budgétaire pour répondre aux défis actuels ? (2 points)

Texte : Olivier Lacoste, « La BCE face au marasme », *Alternatives économiques*, Hors-série n°104, février 2015, pp. 22-23 (extraits).